



Comités sociaux et économiques : ce qui change en 2025 (octobre 2025)

Des règles qui évoluent : ce qu'il faut retenir

Suppression des conditions d'ancienneté pour les activités sociales et culturelles (ASC)

D'ici le 31 décembre 2025, les CSE devront supprimer toute condition d'ancienneté pour l'accès aux ASC. Cette mesure vise à éviter la requalification des avantages en rémunération soumise à cotisations sociales.

À surveiller : les règlements intérieurs des CSE doivent être mis à jour pour éviter tout risque de redressement URSSAF.

Jurisprudence : des précisions utiles

En début d'année, plusieurs décisions de la Cour de cassation sont venues clarifier les droits et limites du CSE.

Par exemple, l'arrêt du 8 janvier 2025 rappelle que l'expert-comptable mandaté par le CSE ne peut exiger des documents hors du périmètre de la consultation en cours.

À retenir : les demandes documentaires doivent être ciblées et justifiées.

Digitalisation et BDESE : un outil à mieux exploiter

La Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales (BDESE) devient un levier essentiel du dialogue social.

Bon réflexe : former les élus à son utilisation et intégrer ses données dans les consultations régulières.

Transition écologique et RSE : un rôle renforcé pour le CSE

Les lois récentes, comme la loi « Climat-Travail », invitent les CSE à s'impliquer dans les projets de transformation de l'entreprise : réduction des consommations, mobilité durable, sobriété énergétique...

À anticiper : associer les élus dès la conception des projets pour favoriser l'adhésion.

Entreprises et élus : quelles actions concrètes ?

- **Pour les directions :**

- Revoir les critères d'accès aux ASC
- Informer les élus des évolutions réglementaires
- Intégrer les enjeux RSE dans les consultations
- Définir un périmètre clair pour les demandes documentaires

- **Pour les élus du CSE :**

- Supprimer les conditions d'ancienneté dès 2026
- Se former à la BDESE et aux enjeux financiers et environnementaux
- Cadrer les demandes de documents en s'appuyant sur la jurisprudence
- Participer activement aux projets de transition

➤ **Exemple concret : un panier cadeau à revoir**

Une entreprise de 120 salariés offre chaque année un panier cadeau, réservé aux salariés ayant au moins 3 ans d'ancienneté.

Problème : en 2025, cette condition devient non conforme.

Solution : ouvrir l'accès à tous les salariés ou adopter un critère non discriminant (ex. temps de présence).

Astuce : utiliser la BDESE pour analyser la répartition des avantages et ajuster les critères avec le CSE.

Checklist de vigilance

Point sensible	Risque	Action recommandée
Condition d'ancienneté pour ASC	Requalification URSSAF	Adapter les critères avant fin 2025
Demandes documentaires trop larges	Conflits, rejet	Définir un périmètre argumenté
Faible usage de la BDESE	Dialogue social affaibli	Former les élus, structurer les indicateurs
Absence de prise en compte RSE	Projet subi	Impliquer le CSE dès la conception
Manque de formation des élus	Perte d'efficacité	Mettre en place un plan de formation pluriannuel

Conclusion

L'année 2025 marque une étape importante pour les CSE. Entre mise en conformité, digitalisation et transition écologique, les élus comme les directions doivent adapter leurs pratiques.

Anticiper, structurer, former : tels sont les mots-clés pour un dialogue social efficace et durable.

In Extenso pour le Crédit Mutuel

➤ *Pour aller plus loin :*

- [La représentation salariale](#)
- [Comment faire de la transition écologique un objet de dialogue social ?](#)